

Informations de base	
2002/0231(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Substances chimiques: essais, bonnes pratiques de laboratoire (abrog. directive 87/18/CEE). Codification Subject 3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques 3.40.12 Industrie des produits de luxe, cosmétiques 3.50.01.05 Secteurs spécifiques de la recherche 4.20.04 Produits et industrie pharmaceutiques	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Date de nomination
	JURI	Juridique et marché intérieur	GARGANI Giuseppe (PPE-DE) 19/02/2003
	Commission pour avis		Date de nomination
	ENVI	Environnement, santé publique, politique des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil		Réunions
	Affaires économiques et financières ECOFIN		2557 2004-01-20
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
26/09/2002	Publication de la proposition législative	COM(2002)0530 	Résumé
09/10/2002	Annnonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
10/06/2003	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
10/06/2003	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A5-0206/2003	

01/07/2003	Décision du Parlement, 1ère lecture	T5-0302/2003	Résumé
20/01/2004	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
11/02/2004	Fin de la procédure au Parlement		
12/02/2004	Signature de l'acte final		
20/02/2004	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2002/0231(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 095 Règlement du Parlement EP 52-p1
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0206/2003	10/06/2003	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0302/2003 JO C 074 24.03.2004, p. 0021-0044 E	01/07/2003	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2002)0530 	26/09/2002	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0075/2003 JO C 085 08.04.2003, p. 0138-0139	22/01/2003	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Directive 2004/0010
JO L 050 20.02.2004, p. 0044-0059

Résumé

Substances chimiques: essais, bonnes pratiques de laboratoire (abrog. directive 87/18/CEE). Codification

2002/0231(COD) - 26/09/2002 - Document de base législatif

OBJECTIF : proposition de directive concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à l'application des principes de bonnes pratiques de laboratoire et au contrôle de leur application pour les essais sur les substances chimiques (codification). CONTENU : la présente proposition, vise à réaliser la codification de la directive 87/18/CEE du Conseil, du 18 décembre 1986, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à l'application des principes de bonnes pratiques de laboratoire et au contrôle de leur application pour les essais sur les substances chimiques. La nouvelle directive se substituera aux diverses directives qui font l'objet de l'opération de codification; elle respecte totalement la substance des textes codifiés et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération de codification.

Substances chimiques: essais, bonnes pratiques de laboratoire (abrog. directive 87/18/CEE). Codification

2002/0231(COD) - 11/02/2004 - Acte final

Le Parlement européen et le Conseil ont arrêté la Directive 2004/10/CE concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à l'application des principes de bonnes pratiques de laboratoire et au contrôle de leur application pour les essais sur les substances chimiques (version codifiée). La directive entrera en vigueur le 11/03/2004.

Substances chimiques: essais, bonnes pratiques de laboratoire (abrog. directive 87/18/CEE). Codification

2002/0231(COD) - 01/07/2003 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé telle quelle la proposition de la Commission.